

OFFRES DE FORMATION

In Situ

Simulation Haute Fidélité - Prise en charge de la détresse vitale

Le public, les objectifs et la durée seront définis en lien avec les besoins du service de l'établissement demandeur

Prise en soins aux Urgences en équipe

❖ **Module 1- Médecine & Chirurgie** : 14 à 21 heures selon métier

Public : Infirmiers et Aides Soignants exerçant dans un service d'accueil des urgences

❖ **Module 2 - Gypsothérapie** : 14 heures

Public : Professionnels de santé exerçant dans un service d'accueil des urgences (médecins, internes, infirmiers)

Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales (SAUV) : 21 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences

Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil (IOA)

❖ **Formation initiale** : 35 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences depuis au moins 6 mois

❖ **Réactualisation** : 14 heures

Public : Infirmiers exerçant la fonction IOA depuis au moins 4 ans dans un service d'accueil des urgences

Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales pédiatrique (SAUV pédiatrique) : 14 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences pédiatriques

Prescription Radiographique par l'IOA : 14H + tutorat

Public : Infirmiers exerçant la fonction d'IOA dans une structure d'accueil des urgences

Formation à l'Echographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave -eFAST

Public : Médecins thésés ou en fin de cursus, exerçant en structure du SMUR, urgences, réanimation ou soins continus

De l'accouchement inopiné au nouveau-né en détresse-Prise en charge médicalisée hors maternité : 21 heures

Public : Personnels de santé médicaux et paramédicaux, ambulanciers, exerçant en service d'accueil d'urgence ou en SMUR

-SAMU/SAU-

--ADPS--

Simulation d'appels : 3,5 heures

Public : Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

Aide à la régulation médicale libérale

Public : Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

Durée : selon les besoins du régulateur

PEDIA

Prise en charge du nouveau-né en détresse en salle de naissance (en collaboration avec l'ADEPAFIN) : 7 heures

Public : Professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie

--Autres prof--

> Transports Sanitaires

Ambulances Privées-SAMU Nouvelles Compétences : 21 heures

Public : Ambulanciers titulaires de l'AFGSU2

> Structures de soins - Balnéothérapie

Prise en charge de la détresse vitale en balnéothérapie : 3,5 heures

Public : Professionnels de santé exerçant en balnéothérapie titulaires de l'AFGSU

Formation de formateur GSU

❖ **Formation initiale** : 70 heures +tutorat

Public : Professionnels de santé et formateurs dans un institut de formation, répondant aux conditions réglementaires d'accès à cette formation

❖ **Réactualisation** : 7 heures

Public : Professionnels de santé habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveaux 1 & 2

Se former à la simulation en santé : 21 heures

Public : Professionnels de santé médecins, sages-femmes et infirmiers engagés dans la formation et amener à participer à des formations par simulation

Ventilation en Réanimation : 7 heures

Public : Professionnels de santé exerçants en service de réanimation

ECMO – 14 Heures

Public : Professionnels médicaux et paramédicaux (AS/IDE) et médecins

Situations Critiques en Réa – 14 Heures

Public : Professionnels médicaux et paramédicaux (AS/IDE) et médecins

--REA--

SSE - Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

AFGSU2 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 *

Public : Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, audioprothésistes, opticiens, prothésistes, orthésistes, diététiciens, les aides-soignants, les auxiliaires-puéricultrices, aides médico-psychologiques, les ambulanciers, les auxiliaires-ambulanciers et les techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins.

❖ **Formation initiale** : 21 heures

❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 *

Public : Autres professionnels exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral

❖ **Formation initiale** : 14 heures

❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1&2** - Cabinets dentaires*

Public : Les chirurgiens-dentistes et les assistantes dentaires ou autres personnels administratifs des cabinets dentaires

❖ **Formation initiale** : 21 heures

❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1&2** Etablissements de santé ou structures médico-sociales*

Public : Professionnels d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, soignants et administratifs ou techniques

❖ **Formation initiale** : 21 heures

❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU SSE*

Annexe 1&2 : 3h30

❖ **Public** : professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

Annexe 7 : 7h

❖ **Pré-requis** : AFGSU 1 ou AFGSU2 ou Annexe 1&2

❖ **Public** : professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées

Annexe 8 : 7h

❖ **Pré-requis** : Annexe 7

❖ **Public** : professionnels de santé des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière.

*attestation à réactualiser tous les 4 ans **délivrance de l'AFGSU selon le décret de compétences

DATES & TARIFS

Prise en charge de la détresse vitale en service de soins (Simulation in situ)		315€* la journée	Nous consulter
Prise en soins aux Urgences en équipe	Module 1 : Médecine&Chirurgie	IDE/AS 564€/376€*	IDE/AS : 02-03-04 octobre 2024 02-03 octobre 2024
	Module 2 : Gypsothérapie	376€*	04-05 avril 2024 16-17 septembre 2024 12-13 décembre 2024
Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales		564€*	10-11-12 juin 2024 27-28-29 novembre 2024
Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil	Formation initiale	820€*	Du 23 au 26 janvier 2024 + 9 avril 2024 Du 17 au 20 septembre 2024 + 1 journée en 2024
	Réactualisation	328€*	Nous consulter
Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales pédiatriques		376€*	08-09 février 2024 23-24 mai 2024
Prescription Radiographie par IOA		330€*	29-30 janvier 2024 19-20 mars 2024 12-13 novembre 2024
Efast		315€*	06 février 2024 15 octobre 2024
Ventilation en réanimation		280 €	20-21 février 2024 06-07 juin 2023 10-11 décembre 2024
ECMO		En cours	08-09 octobre 2024
Situations Critiques en REA		En cours	16-17 avril 2024 04-05 juin 2024
De l'accouchement inopiné au nouveau-né en détresse - Prise en charge médicalisée hors maternité		537€*	02-03-04 avril 2024 04-05-06 novembre 2024
Aide à la régulation médicale libérale		900 €** 135€*	Nous consulter
Prise en charge du nouveau-né en détresse en salle de naissance		160€*	Inscriptions auprès de l'ADEPAFIN***
AP SAMU Nouvelles compétences		495€*	30-31 mai 2024+j3 25-26 novembre 2024 + j3
Prise en charge de la détresse vitale en balnéothérapie		158€*	Octobre 2024
Formation des formateurs GSU	Formation initiale	1820€*	Du 11 au 15 mars et du 18 au 22 novembre 2024
	Continue	165€*	22 janvier / 11 juin /03 décembre 2024
Se former à la simulation en santé		945€*	25-26-27 septembre 2024
AFGSU2	Formation initiale	414€*	Nous consulter
	Réactualisation	138€*	Nous consulter
AFGSU1	Formation initiale	276€*	Nous consulter
	Réactualisation	138€*	Nous consulter
AFGSU1&2 Cabinets dentaires	Formation initiale	414€*	Nous consulter
	Réactualisation	138€*	Nous consulter
AFGSU1&2 Cabinets dentaires	Formation initiale	414 €*	Nous consulter
	Réactualisation	138 €*	Nous consulter
AFGSU spécialisée	SSE	162€*	18 janvier / 14 mars /16 mai /19 septembre /14 novembre 2024
	SSE ARM	162€*	Nous consulter

Ses missions

Agréé depuis mars 2009, le CESU22 est une unité du pôle Urgences-SAMU-Réanimation du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc. Il est régi par le décret et l'arrêté du 24 avril 2012. Il a notamment pour mission :

- « de contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue [...] »
- « de participer [...] à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires »

Contact

Responsable médical : **Dr Nathalie DESHAYES**
02 96 01 78 32
nathalie.deshayes@armorsante.bzh

Cadre de santé : **Mr Frédéric FABRE**
02 96 01 77 44
frederic.fabre@armorsante.bzh

Secrétariat : **Mme Sophie ROUXEL**
02 96 01 78 29
Secretariat.cesu22@armorsante.bzh



L'équipe pédagogique

Dr Nathalie DESHAYES, praticien hospitalier SAMU 22, responsable médical CESU22 ;
Mr Frédéric FABRE, cadre de santé Urgences
Des formateurs professionnels de santé en exercice dans un service d'urgence des centres hospitaliers des Côtes-d'Armor et formés à la pédagogie active

Maj : 9 janvier 2024 / N° déclaration activité : 5322P009922 N° Siret : 26220009000013 – N° APE : 8610Z – QUALIOPI N°2021/96110.2



CESU
Centre
Centre
d'Enseignement
d'Enseignement
des soins
des soins
d'Urgence
d'Urgence
22

